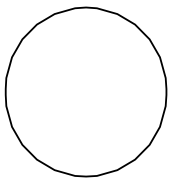


Initiales de la présidence
et du secrétaire

ÉCOLE FÉLIX-LECLERC
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN
2018

Présences	<p>Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Félix-Leclerc, tenue le 21 juin 2018 à 17 h, au 1450, rue Wagram à Longueuil.</p> <p>Membres :</p> <p>Sont présents: Mesdames Marilou Bélisle (parent), Josée Gagnon (secrétaire), Caroline Huot (enseignante), Julie Maréchal (SdG), Patricia O'Beirne (enseignante), Valérie Paradis (enseignante), Lisette L'Écuyer (enseignante), Annie Pellerin (parent), Guylaine Sansoucy (directrice)</p> <p>Messieurs Yohan Botbol (parent), Jean Drouin (parent), Mathieu Tremblay (parent),</p> <p>Sont absents : Louise Arsenault (parent), Maxime Mathieu (parent – substitut)</p>
Constatation du quorum Ouverture de la séance	<p>Formant quorum, Monsieur Botbol, président, déclare l'ouverture de la séance à 17 h 45.</p>
Ordre du jour	<p>ORDRE DU JOUR</p> <ol style="list-style-type: none">1. Adoption de l'ordre du jour2. Approbation des frais chargés aux parents 2018-20193. Levée de l'assemblée
Adoption de l'ordre du jour 35— CÉ-EX-2017-18	<p>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR madame Patricia O'Beirne d'adopter l'ordre du jour.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
Approbation des frais chargés aux parents	<p>1) APPROBATION DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS POUR 2018-2019</p> <p>Suite aux nouvelles directives reçues du ministre, madame Sansoucy explique les modifications apportées aux frais chargés aux parents pour l'année 2018-2019.</p>
36— CÉ-EX-2017-18	<p>IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Mathieu Tremblay d'approuver les modifications aux frais chargés aux parents avec l'ajout du mot « suggéré » à l'article « Bouteille d'eau réutilisable » pour les élèves de 6^e année.</p> <p>Cette proposition est adoptée à l'unanimité.</p>



Initiales de la présidence
et du secrétaire

Levée de l'assemblée

37 - CÉ-EX-2017-18

3) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Josée Gagnon de lever l'assemblée à 18 h 0 5.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Président

Directrice